

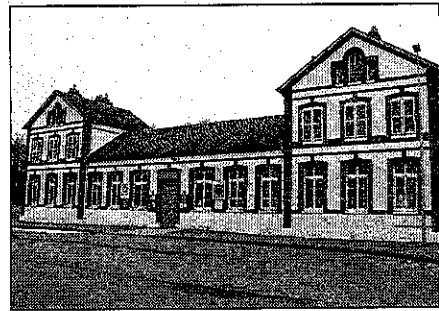
BRIARE-LE-CANAL

Rédaction : 26, rue du Général Marcel, tél : 02 38 67 19 43

Gare de Briare

Le guichet devait disparaître le 3 mai !

L'hypothèse d'une fermeture de l'activité commerciale n'existe pas pour la SNCF mais la pression ne baisse pas pour autant. Les usagers bloqueront le trafic à Briare, vendredi à 15 h.



La gare de Briare



Sylvie Vauvilliers, Jean-Pierre Point, et Maurice Cauquis ont mené les débats

Ecartée en décembre dernier, la rumeur d'une « fermeture » de la gare SNCF de Briare, ou plutôt celle de son guichet, est revenue en force la semaine dernière, suscitant l'émoi parmi les usagers et jusqu'aux élus. On a donc joué sur les mots. Le dernier revient à la SNCF Région Centre pour qui « ce n'est pas un sujet » puisqu'il « n'y a pas de projet » concernant la gare de Briare... Mais retour quand même sur une folle semaine.

Intervention TGV d'Hervé Novelli

La communication, qui ne doit rien au hasard, de l'ordre du jour du prochain CHSCT de la SNCF (18 février) a mis le feu aux poudres. Parmi les sujets devant être abordés, on évoque la fermeture de la gare de Briare, ou plutôt de son guichet, actuellement tenu par un agent contractuel dont le service cesserait le 3 mai prochain.

Par extension, si l'on peut dire, certains ont pensé que la gare elle-même était menacée. Certes la disparition du guichet, si elle est confirmée, entraînera la fermeture des bâtiments. Toujours est-il que cette hypothèse a provoqué des prises de positions, et autant de réactions, immédiates. En campagne électorale à Montargis jeudi, le secrétaire d'Etat Hervé Novelli, qui se trouvait... dans la gare de cette ville a immédiatement appelé les responsables de la SNCF. Le sujet aurait été exclu de l'ordre du jour du CHSCT.

Le député Jean-Pierre Door était déjà lui-même intervenu, déclarant dans un communiqué : « J'ai rencontré à plusieurs reprises, dans le cadre du débat sur le maintien de services ferroviaires de qualité dans la circonscription, la responsable du bassin sud-est de la SNCF qui m'a certifié que la fermeture de la gare de Briare, comme celle de Gien et de Nogent-sur-Vernisson, n'était absolument pas à l'ordre du jour. Vendredi 5 février au matin, j'ai à nouveau sollicité la direction du bassin pour avoir, de vive voix, la confirmation qu'aucun revirement n'était fait et que la fermeture de la gare de Briare n'était qu'une rumeur non fondée. Ce qui m'a à nouveau été confirmé.

Je reste très vigilant sur ce dossier qui avait valu de nombreux échanges avec la SNCF pour finalement réussir à proposer le maintien du service ferroviaire à tous les usagers du Giennois. Je déplore cependant l'irresponsabilité de ceux qui propagent ces bruits, même s'il s'agit « d'erreurs internes » à la SNCF et qui sont sources de nuisances dont on se passerait bien ».

Un rappel à l'ordre de François Bonneau

De son côté, François Bonneau, président du Conseil général, également sollicité, faisait part d'un courrier au président de la SNCF Guillaume Pépy, où il évoquait sa « stupéfaction » par rapport à ce qui lui avait été présenté comme la fermeture « non concertée avec les collectivités locales » de la gare de Briare. Une hypothèse qu'il « condamnait avec la plus grande fermeté » car « si elle venait à être effective, elle priverait tout un pan du territoire régional d'un accès aux transports collectifs, notamment à destination de la région parisienne ».

Et de rappeler son action dans l'annulation des suppressions de trains et d'horaires sur cette ligne, il est vrai en échange de 3,6 millions d'euros qui ont permis à la SNCF de rénover le matériel roulant qui y circule. Le président Bonneau ajoute notamment : « Cette décision unilatérale serait en effet à l'opposé de la conception qui est la mienne d'un aménagement équilibré et harmonieux de notre territoire. En effet, supprimer une gare dans un secteur tel que Briare, ce serait accepter qu'un territoire entier soit isolé et coupé des grandes villes ».

Ce contexte là devait aussi être rappelé à cette occasion.

Enfin, Jean-Pierre Sueur, sénateur, s'est adressé à Dominique Busseureau, secrétaire d'Etat aux transports et au président de la SNCF pour « leur demander de revenir sur ce projet

d'une « gare morte »... de maintenir du personnel dans cette gare, insistant sur le fait que celui-ci était indispensable pour accueillir, informer et conseiller les usagers de la SNCF et tout particulièrement apprécié par les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ». Il a insisté sur le fait que « les services publics devaient rester « à visage humain » et que les machines et les automates ne remplaçaient pas les agents de la SNCF ».

Inquiétudes et vigilance des élus locaux

Marius Collot, maire de Briare, qui s'était montré rassurant à ce sujet lors de son dernier conseil municipal (voir notre précédente édition) n'appréciait évidemment pas ce qui est perçu comme un revirement. Il pouvait se prévaloir d'une lettre du 29 janvier dernier, de la directrice commerciale d'Intercités SNCF, dans laquelle on peut lire que s'il y a bien une réflexion sur la politique commerciale : « il n'existe pas de projet de fermeture des guichets de la gare de Briare ». Et l'on trouve aussi cette phrase : « sans préjuger des résultats de ces études, je peux confirmer que la SNCF continuera à desservir la gare de Briare ».

Marius Collot précisait que ses derniers contacts avec les « autorités SNCF indiquent que le nombre d'arrêts des trains restera inchangé ». Lui-même mettait en œuvre « le maximum de moyens pour réagir contre cette nouvelle menace » en liaison avec les instances concernées. Tout en s'inscrivant dans une démarche plus globale de défense des services publics et des emplois, il craint que l'éventuelle fermeture du guichet ne sonne le glas de la gare elle-même avec un risque de vandalisme, l'absence d'aide aux voyageurs âgés ou handicapés, et tout simplement l'absence d'un service de renseignement du public. Il demandait à chacun de soutenir son action : « en adressant une lettre à la mairie témoignant de son utilisation de la gare de Briare et de son soutien à l'emploi et au service public ».

L'emploi de la guichetière est une préoccupation pour Sylvie Vauvilliers, conseillère régionale, elle aussi très remontée. « Je pense que la mobilisation peut faire bouger les choses », déclarait-elle jeudi soir en annonçant une réunion publique afin de « déterminer une action percutante ». Et le sera.

Une riposte vigoureuse

En effet, lundi dernier, salle Jaurès à Briare, le Comité de défense des usagers des services publics, présidé par Maurice Cauquis, organisait cette rencontre. Dans la salle, on remarquait la présence de plusieurs élus des communes concernées comme Philippe Jol, adjoint au maire de Briare dont il a lu un message, Monique Bosset, conseillère régionale, Emmanuel Rat, maire de Châtillon-sur-Loire, mais aussi des cheminots, notamment la guichetière de la gare de Briare qui n'a pas notification officielle de sa cessation d'activité. La situation a été évoquée par Sylvie Vauvilliers, présidente du Comité local d'animation et de développement de la ligne Paris-Nevers mis en place par la Région Centre (compétente pour l'activité TER), et Jean Pierre Point, secrétaire du comité de défense.

La discussion sur le retrait du dossier de l'ordre du jour du CHSCT, non confirmé officiellement au Comité, a montré les limites de l'organisation par activités de la SNCF. A se demander s'il y a un mécanicien dans la locomotive ! Pour résumer un service peut prendre une décision sans qu'un autre, concerné pour des raisons différentes... le sache.

En l'espèce, la suppression du poste contractuel du guichet de la gare de Briare (au contraire de celui de la gare de Nogent-sur-Vernisson, tenu par un cheminot) repose sur une trop faible activité commerciale. Mais, relèvent les cheminots locaux, elle a augmenté de 25,4 % l'an dernier alors que celle de la gare de Nogent-sur-Vernisson enregistre une chute de 21 %...

Les usagers « ne veulent pas se laisser endormir... il faut maintenir la pression » a déclaré Sylvie Vauvilliers, surtout en pleine campagne électorale quand fleurissent les promesses. L'assistance s'est prononcée pour une double action : demander au Conseil régional d'ajouter un avenant à la convention qui la lie à la SNCF pour l'empêcher de prendre des décisions unilatérales entraînant une diminution du service au financement duquel il contribue ; manifester en gare de Briare vendredi 12 février à 15 h et de bloquer un train. Coup de chance, Sylvie Vauvilliers connaissait les horaires les plus judicieux.

Et pour la petite histoire, c'est un ingénieur de la... RATP qui a proposé cette forme d'action !

Martial Poncet



Cette réunion a attiré beaucoup de monde, preuve que les populations sont attentives à la sauvegarde de « leur » desserte ferroviaire.